

Le SMUR de Condom a le soutien de la CCGA

Le maintien du Smur de Condom est une cause prioritaire



Le SMUR de Condom a le soutien de la CCGA

Mardi soir, à la salle des fêtes de Castelnau d'Auzan, en présence des Sapeurs-pompiers volontaires des communes des villages voisins, le Conseil communautaire du Grand Armagnac (CCGA), a accueilli les professionnels de la santé.

Didier Dupront, président de la CCGA a ouvert la réunion en précisant : « J'ai accédé à la demande du personnel de santé du Centre Hospitalier de Condom, qui va vous présenter une motion qui sera soumise au vote de l'assemblée par la suite. »

Philippe Beyries, maire de Castelnau d'Auzan-Labarrère, a exprimé ensuite ses convictions : « Vos inquiétudes sont aussi les nôtres. La décision de fermer le Smur de Condom est très grave. Là, ce sont nos vies et celles de la population qui sont en jeu. Il faut que nous nous battions à vos côtés. Cette cause est plus prioritaire que les autres. »

Les inquiétudes du personnel

Le docteur Jean-Philippe Larché, au nom de ses collègues, venus très nombreux témoigner de leur attachement à la qualité du service rendu par le Smur Condomois, a tout d'abord fait part des inquiétudes et du mécontentement de l'ensemble du personnel de l'établissement :

« Celui-ci subit de la façon la plus brutale et anormale la fermeture du Service Mobile d'Urgence et Réanimation (Smur), en journée, la nuit ou les deux. Il s'agit pour nous de poser la question de l'avenir du Smur et peut être demain de celui du Service des urgences de Condom. »

C'est avec beaucoup d'attention que les élus communautaires ont écouté la suite de l'intervention des professionnels :

« Devant les démissions en cascade des médecins urgentistes du Centre Hospitalier d'Auch. Devant l'immobilisme de la direction du Centre Hospitalier d'Auch et de l'ARS Occitanie face à la crise. Devant l'ampleur des désarmements du Smur sur Condom qui s'annonce de plus en plus nombreux. Devant le risque de suppression de poste pour le personnel de Condom. Devant le risque de fermeture du service des urgences. Devant la désertification médicale sur le territoire. Devant le risque pour le territoire de se retrouver avec des zones non couvertes par les premiers secours d'urgence dans un délai optimal et légal (inférieur à 30 minutes). Devant le risque de mourir ou de perdre un proche parce que le médecin a mis trop de temps pour intervenir. Nous devons tous nous mobiliser pour sauver le Smur de Condom, pour protéger la population du territoire de la Ténarèze, mais aussi celui du Bas Armagnac, du Grand Armagnac et de la Lomagne Gersoise. Il faut absolument maintenir une offre de soins dans son ensemble, celle dont bénéficie actuellement la population de ce bassin avec ses services d'urgences (Smur et service des urgences. »

Les atouts du Centre Hospitalier de Condom

Le docteur Jean-Philippe Larché a ensuite présenté les nombreux atouts du Centre Hospitalier de Condom :

« L'établissement est déjà équipé en moyens logistiques, humains et plateau technique équipé très récemment d'un scanner. Le Smur de Condom a tous les moyens de fonctionner d'une manière autonome :

« Le véhicule et le matériel appartiennent au centre Hospitalier de Condom, et le Centre hospitalier de Condom fournit au Smur le personnel compétent et possède le nombre de médecins urgentistes pour assumer les gardes. »

Les solutions envisageables

Avant de présenter aux élus le vœu en soutien à l'antenne du Smur, le docteur Jean-Philippe Larché a expliqué les solutions qui sont envisagées par le personnel condomois :

« Un partenariat avec le Centre Hospitalier d'Agen et son antenne Smur de Nérac est possible, des négociations ont été déjà engagées avec l'ARS Aquitaine et la direction du CH d'Agen. Une autonomisation de l'antenne Smur de Condom est possible. Des médecins urgentistes sont favorables pour intégrer l'équipe Smur de Condom. »

L'engagement des élus aux côtés du Smur est unanime

Après avoir constaté que la fermeture du Smur de Condom, d'une façon ponctuelle à ce jour, mais pouvant devenir définitive dans les jours à venir, et que cette fermeture nuit à la sécurité des habitants, les élus communautaires ont adopté à l'unanimité cette délibération qui vise à s'opposer à la fermeture du Smur de Condom. Cette délibération demande aussi le rétablissement sans délais de la continuité du service public d'urgence médicale à l'antenne de Condom.

Les Conseillers communautaires des 25 communes du Grand Armagnac, ont pris la décision de présenter à leur conseil municipal la délibération de la CCGA, et les invitera, à leur tour à voter la délibération de soutien, cette fois-ci au nom des municipalités.